



Ville des
Andelys

*Lettre aux habitants du hameau de
Noyers*

Le 16 avril 2014.

N/Réf : FD/PC/SB

Objet : Information municipale « Terralys »

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que conformément à nos engagements, nous avons délibéré en séance du conseil municipal le 07 avril dernier, une motion n°2014/60 portant sur le dossier Terralys.

L'extension de la plateforme de compostage située à Cuverville par la société Terralys induira une augmentation de la capacité de production du site en passant de 12 000m² à 26 000 m². Cet agrandissement entraînera une augmentation du trafic routier qui passera de 1 624 mouvements annuels de véhicules à 13 090, dont 12 385 en trafic poids lourds contre 1 154 actuellement.

Pour les mêmes raisons, une augmentation des nuisances olfactives subies par les communes riveraines et ses effets sur la santé sont également à prendre sérieusement en compte.

Pour notre territoire, aucune retombée économique n'est à espérer puisqu'aucune création d'emploi n'est envisagée.

Aussi, nous soumettons par cette délibération un avis négatif sur le projet d'extension de Terralys dans les conditions actuelles définies dans l'enquête publique. Nous demandons une relance de l'enquête publique en associant les personnes publiques notamment les E.P.C.I. concernés et le Pays du Vexin Normand.

En conclusion, nous demandons également à Monsieur le Préfet de l'Eure d'interdire ce projet d'extension de la plateforme de compostage au vu de tous ces éléments.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Frédéric DUCHÉ
Maire des Andelys*